



Communiqué de presse

8èmes Rencontres fiscales du tribunal administratif de Nîmes.

Le tribunal administratif de Nîmes organise, vendredi 31 mars 2023, à partir de 13h00, ses **huitièmes Rencontres fiscales.**

Ces Rencontres réuniront magistrats, responsables de l'administration fiscale, avocats spécialisés et universitaires pour un partage d'expérience et des échanges sur le thème du « **Rescrit fiscal** », qui est une réponse de l'administration aux demandes d'interprétation d'un texte fiscal ou d'analyse de la situation de fait d'un contribuable au regard du droit fiscal.

Après la présentation par le Président du Tribunal de l'activité contentieuse fiscale de la juridiction au cours de l'année écoulée, les intervenants présenteront leur point de vue et échangeront sur ce sujet essentiel pour garantir une bonne communication entre l'administration fiscale et les contribuables.

Ainsi, les services fiscaux présenteront leur pratique administrative de cet acte particulier, tandis que le juge administratif fera part de son approche contentieuse des litiges élevés dans ce domaine.

Enfin, un avocat spécialisé en droit fiscal fera le point sur la défense des droits des contribuables, avant qu'une approche universitaire soit proposée afin de mettre en perspective historique les lignes de force du rescrit.